

Information

Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.

A titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra en **présentiel** le :

Lundi 8 juin 2026, à 14h30.

Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins

05230 CHORGES

L'ordre du jour est le suivant :

I. Affaires Générales

- 1.1. Présentation de décisions prises par le Président
- 1.2. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 2 mars 2026
- 1.3. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 mai 2026
- 1.4. Approbation du règlement intérieur des instances délibérantes de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
- 1.5. Approbation du règlement intérieur et mise place de la commission d'appel d'offres
- 1.6. Mise en place de la commission consultative paritaire issue de la transition énergétique et approbation de son règlement intérieur
- 1.7. Mise en place de la commission consultative des services publics locaux et approbation de son règlement intérieur
- 1.8. Mise en place de la commission concession
- 1.9. Mise en place de la commission innovation
- 1.10. Création et mise en place d'une commission finances
- 1.11. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes à l'association AMORCE
- 1.12. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes au conseil d'orientation des Energies mené par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, et du Guillestrois-Queyras.
- 1.13. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes à l'association Avenir du Véhicule Electro-Mobile (AVEM)
- 1.14. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes à l'Association Française de l'Eclairage (AFE)
- 1.15. Désignation des représentants de Territoire d'énergie Hautes-Alpes auprès des instances de la SEM Hautes-Alpes Energies
- 1.16. Désignation des délégués de Territoire d'énergie Hautes-Alpes auprès du SICTIAM
- 1.17. Désignation d'un représentant élu et d'un représentant agent de Territoire d'énergie Hautes-Alpes référent pour le CNAS

- 1.18. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes auprès de l'association des communes forestières 05
- 1.19. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes auprès du CAUE05
- 1.20. Désignation d'un représentant de Territoire d'énergie Hautes-Alpes auprès des centrales villageoises Energies Collectives, Ener'Guil, et ERDG
- 1.21. Authentification des actes de servitudes par le Président

II. Ressources Humaines

- 2.1. Droit à la formation aux délégués élus de Territoire d'énergie Hautes-Alpes
- 2.2. Mise à disposition d'un véhicule au Président

III. Finances

- 3.1. Adoption du règlement budgétaire et financier
- 3.2. Décision Modificative n°1 au budget principal de Territoire d'énergie Hautes-Alpes
- 3.3. Mise en place du versement d'indemnités kilométriques pour les élus des instances délibérantes de Territoire d'énergie Hautes-Alpes

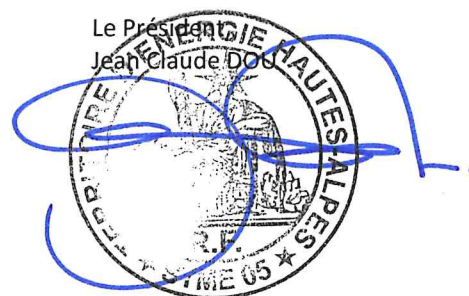
IV. Transition énergétique

- 4.1. Programme de subvention INTERREG – ALCOTRA – AUPS – CHARGE – Délégation au Syane
- 4.2. Avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage Saint Jean Saint Nicolas

V. Questions Diverses

- 5.1. Information sur le référent déontologue élus de Territoire d'énergie Hautes-Alpes
- 5.2. Dates prévisionnelles des comités syndicaux pour le second semestre 2026

Le Président
Jean Claude DOU



le 01 JUN 2026